



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PPCMOI R-4000-10-21 POUR LE 286, BOULEVARD D'ANJOU

AVIS PUBLIC est donné, que le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté, lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 14 juin 2021, la résolution relative au PPCMOI R-4000-10-21 en vertu du règlement Z-4000 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 286, boulevard D'Anjou, connu comme étant le lot numéro 5 518 513.

La Municipalité régionale de comté de Roussillon a délivré, en date du 27 août 2021, un certificat de conformité de cette résolution.

Cette résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution à l'Édifice de la Mairie, situé au 5, boulevard D'Youville, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 8 h 30 à 12 h le vendredi et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 30 août 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

COMING INTO FORCE OF THE RESOLUTION RELATING TO THE PPCMOI R-4000-10-21 FOR THE 286, BOULEVARD D'ANJOU

PUBLIC NOTICE is given that the Municipal Council of the Ville de Châteauguay has adopted, at its regular sitting of the Council held on June 14th, 2021, the resolution relative to PPCMOI R-4000-10-21, entitled: Resolution under by-law Z-4000 relating the "projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble" (PPCMOI), for the 286, boulevard D'Anjou known as 5 518 513.

The Municipalité régionale de comté de Roussillon has issued on August 27th, 2021, a certificate of conformity of this resolution.

This resolution comes into force according to law.

Any interested person can consult this resolution at the Édifice de la Mairie, located at 5, boulevard D'Youville, from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., Monday to Thursday, and from 8:30 a.m. to 12 p.m. on Friday and on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PPCMOI R-4000-10-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 30 août 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur de la résolution relative au PPCMOI R-4000-10-21 en vertu du règlement Z-4000 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 286, boulevard D'Anjou, connu comme étant le lot numéro 5 518 513, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 30 août 2021, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 30 août 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire